

COMMUNE DE VILLECROZE - 83690
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE- PROCEDURE ADAPTEE



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de VILLECROZE
Route de Salernes – D51
83690 VILLECROZE Tél 04 94 70 63 06 /Fax 04 94 67 53 29
Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://mairie-villecroze.fr/>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Contrats d'assurance

Type de marché : services

Mode de passation : Marché à Procédure Adaptée (MAPA)

**CPV N° Lot 1 : 66510000 / 66518000 assurance commune
Lot 2 : 66510000 / 66518000 assurance régie de l'eau**

Code NUTS : FR 825

Caractéristiques du marché : révision des contrats d'assurance pour le service « commune » et le service « eaux et assainissement »

Prestations divisée en lots : oui – 2 lots .

Description des prestations :

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution, et tous les critères sont énoncés dans les documents du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Durée du marché : 3 ans et 6 mois

Variantes : possibles, et seront prises en considération

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y/c exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

1/agrément pour les risques classifiés par branches d'assurance

- Pour les organismes d'assurance agréés en France par l'autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (l'ACPR) -fournir une copie des documents prouvant que l'assureur porteur de risque est titulaire des agréments des branches d'assurance nécessaires pour garantir les risques pour lesquels il répond. (Ou attestation de l'ACPR.
- Pour les organismes intervenant en France dans le cadre du passeport européen (libre prestation de service ou libre établissement) fournir une copie de l'agrément obtenu auprès de l'ACPR dans la branche d'assurance selon la nomenclature française correspondant aux garanties à couvrir.

2/ les intermédiaires éventuels justifieront

- Être en conformité avec la réglementation et être inscrits auprès de l'ORIAS, ou une déclaration prévue dans l'attestation sur l'honneur
- Le mandat de la compagnie d'assurance permettant de connaître l'étendue de ses pouvoirs et notamment celui de signer l'offre ou non pour le compte de la société d'assurance.

Capacité économique et financière

3/Un DC1 (ou une lettre de candidature) en cas de groupement d'assureurs et/ou d'intermédiaires , utilisez un DC1 (ou une lettre de candidature) commun à tous les membres constituant le groupement
4 / Un DC2 ou équivalent

Capacité technique et professionnelle

Justificatifs demandés.

Conditions liées au marché

Information relative à la profession : OUI

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : les prestations sont réservées aux sociétés et intermédiaires d'assurance ayant capacité à garantir les risques faisant l'objet de la présente consultation, y compris en « libre prestation de service ».

PROCEDURE

Type de procédure : Procédure Adaptée

Date limite de réception des offres : 14 mai 2021 à 12 h00

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au 1 septembre 2021

Conditions pour obtenir les documents contractuels :

Le dossier de consultation peut être demandé par écrit (courrier, télécopieur, courriel) ou retiré gratuitement auprès de la Direction de la Commande Publique à l'adresse indiquée ci-dessus, sur marchés-sécurisés.fr ou sur le site de [la mairie de Villecroze](http://la.mairie.de.villecroze.fr) : www.mairie-villecroze.fr)

Conditions de remise des offres :

Le dossier pourra être remis sur support électronique, ou sur support papier

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Mairie de VILLECROZE – M. BALBIS Rolland, Maire (voir coordonnées ci-dessus)

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif 5 rue Jean Racine 83000 TOULON

Date d'envoi à la publication : le 12 avril 2021 ;